

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 25 mars 2021

L'an deux mille vingt un et le vingt-six mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, et sans public compte tenu de la crise sanitaire Covid 19 sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 18 mars 2021

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 9
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Bernard PUEYO, Sophie ALLEOUD.

Excusés : Catherine LEYNON (procuration à Claire BOMBRUN), Agnès GUIGON (Sophie ALLEOUD), Michel PREVOST (procuration à Bernard PUEYO), Simone GUICHARD (procuration à Philippe BOUNIARD), Philippe EUVRARD (procuration à Jean-Charles GONIEAUX), Tiphaine FARGIER (procuration à Pierre LAULAGNET)

Absents :

Carole THOMAS a été élu(e) secrétaire.

Objet : Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Vu l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur,

Considérant que le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Considérant que le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du Conseil Municipal.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Maire à valider le présent règlement intérieur annexé à cette délibération.

DONNE pouvoir au Maire, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 25 mars 2021

REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

29 MARS 2021

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 26 mars 2021
Le Maire
Pierre LAULAGNET

